

INFORMATIONS PRATIQUES

Caractéristiques du parcours:

Longueur :	3 kilomètres	
Durée :	environ 1h30	
Difficulté:	Moyen	
Départ :	Au pont situé en-dessous de la patinoire des Eaux-Minérales, rive gauche	
Arrivée :	Vufflens-le-Château ou Monnaz	
Genre:	Sentier naturel signalé et balisé, parcours ponctué de panneaux didactiques	
Altitudes :	Morges	380m
	Monnaz	485m
	Vufflens-le-Château	473m

Informations:

Morges Région Tourisme, 2, Rue du Château, 1110 Morges
Tel 021- 801 32 33
www.morges.ch
info@morges-tourisme

Association de la Sauvegarde de Morges (ASM)
Case 2218, 1110 Morges 2
http://asm-morges.ch/
info@asm-morges.ch

Accès:

Transports publics:

Gare CFF Morges, prendre au nord en suivant le balisage; après le giratoire, suivre le sentier longeant la Morges.

Voiture:

A1, sortie Morges, suivre direction gare, puis Patinoire des Eaux Minérales (parking).

Retour vers Morges:

Par le Chemin de fer BAM depuis Vufflens-le-Château ou par bus MBC depuis Monnaz (les horaires sont affichés à la fin du sentier ou sur www.mbc.ch)

Note:

Le parcours accidenté du sentier de la Morges nécessite un certain effort. Respectant au maximum l'environnement naturel, le sentier n'est constitué que d'aménagements légers. En cas de mauvais temps, il peut être glissant et boueux. La présence de chiens non tenus en laisse est strictement interdite sur l'intégralité du parcours. Il est également interdit d'y circuler avec un véhicule, même avec un VTT.



Le Sentier de la Morges de Morges à Vufflens-le-Château / Monnaz Un sentier très «nature»

- Envie de se plonger dans un petit bain de nature à proximité immédiate de chez soi...
- Besoin d'un peu d'exercice ou de détente loin du bitume...
- Soif de découvrir en famille un petit monde différent quoique tout proche...
- Recherche d'une façon originale pour accéder au site enchanteur du château de Vufflens...

À deux pas du centre ville, le Sentier de la Morges vous offre son parcours varié dans les bois, au pied des vignes, le long des pâturages.

winterthur



Medtronic

Alleviating Pain • Restoring Health • Extending Life



association pour la sauvegarde de morges

Jouer à cache-cache avec la rivière à travers bois, vignes et pâturages

Dans une alternance de talus où paissent les vaches, de vignes et d'ensembles forestiers variés, le trajet du sentier joue tour à tour à nous éloigner et nous rapprocher de la rivière comme pour mieux nous faire admirer les différents points de vue sur notre «fleuve» local.

Par grandes chaleurs, il est désormais possible au marcheur de profiter de l'ombre jusqu'au moment où le château de Vufflens surgira comme par enchantement en haut des arbres.

Tout un réseau de sentiers

Le sentier de la Morges constitue un tronçon complémentaire aux itinéraires pédestres de la région déjà balisés par l'Association vaudoise de tourisme pédestre. Grâce à ce riche réseau, on pourra, à choix, continuer jusqu'au pied du Jura, revenir à Morges via Denens ou Echichens ou encore utiliser une des multiples autres combinaisons possibles.

Jamais trop tard

Le projet du Sentier de la Morges est attendu depuis... 110 ans! En effet, la société de Développement (ancêtre de l'office du tourisme) songeait déjà dans son Assemblée générale du 11 mars 1896, à réaliser un sentier qui permettrait de suivre les bords de la Morges depuis les Eaux Minérales jusqu'à Vufflens-le-Château.

Les yeux ouverts

Des panneaux didactiques présentent le milieu, ses conditions naturelles et ses hôtes, et incitent à l'observation en apportant des informations sur la richesse du vallon de la Morges.

Un milieu à préserver

Jusqu'à maintenant ce vallon-refuge est demeuré relativement protégé par un accès peu aisé. Il est indispensable de conserver ce havre pour la faune, la flore et de maintenir des biotopes trop rares dans la région.

C'est donc pour tenir compte de cet impératif qu'on n'a pas procédé à une véritable construction de sentier. Sur la plus grande partie du parcours, on utilise, sans aucun nouvel aménagement, les étroites sentes que les rares visiteurs ont déjà dessinées. L'absence de revêtement, l'entretien minimal, tout comme le gabarit fort modeste du sentier sont la règle. Il est hautement souhaitable que l'homme entre avec le plus de «discretion» possible dans un milieu naturel à préserver.

